

Les filets sans peau se vendent 350 à 360 Pts/kg, tandis qu'avec la peau on les vend environ 280 Pts/kg.

La lingue véritable (Molva sp.) est assujettie au Code tarifaire 03.03.79.51.0.00 H et fait donc l'objet d'un droit tarifaire de 15 %.

Le rosada du Chili et de l'Argentine (Genypterus sp.) tombe sous les Codes tarifaires 03.03.79.99.9.20 A et 03.03.79.99.9.30 J qui peuvent faire l'objet de suspensions de quotas. Le Code tarifaire 03.03.79.99.9.90 D n'est pas visé par le régime de suspension.

Les filets de lingue (Molva sp.) sont assujettis à des droits de 15 % aux termes du Code tarifaire 03.04.20.43.0.00 H.

Les filets de rosada (Genypterus sp.) sont également assujettis soit au Code tarifaire 03.04.20.99.0.10 J (droits de 15 %), qui fait l'objet d'un quota annuel (régime K), soit au Code tarifaire 03.04.20.99.0.20 I (qui n'est assujetti à aucun régime).